



ORGANE DE L'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE DE MONTREAL.

Rédigé en collaboration.

Bureaux : Archevêché, Montréal.

ANNÉE 1886.

MONTREAL, SAMEDI, 14 AOUT.

No. 2.

VOIX D'OUTRE-TOMBE

**L**A reconstruction de la Cathédrale de Montréal a été, comme chacun le sait, l'œuvre chère entre toutes au cœur de Monseigneur Bourget, et l'illustre évêque a, dans mainte circonstance, fait entendre les accents de sa voix chaleureuse et paternelle en faveur de ce temple qu'il désirait élever à la gloire de Dieu et pour l'honneur de son diocèse.

Ce n'est pas sans émotion que nos lecteurs écouteront les échos réunis de tant d'exhortations, échos qui, vu les circonstances, sembleront leur venir du sein de la tombe où repose le pieux Pontife, dans la Basilique même, qu'il doit en ce moment contempler avec joie, du haut du ciel ; sans doute aussi, il bénit avec effusion ses diocésains d'autrefois et leurs descendants qui s'appliquent avec tant de zèle à poursuivre et à compléter son œuvre de prédilection.

\* \* \*

Après le terrible incendie qui réduisit en un amas de débris une grande partie de la ville, l'église de Saint-Jacques, et le palais épiscopal, Mgr Bourget s'exprimait ainsi dans un mandement aux fidèles de son diocèse :

“ La main de Dieu s'est donc appesantie sur nous tous, qui avons été dévorés par les flammes, et sur toute la ville qu'un sinistre déplorable a jetée dans une consternation impossible à décrire ; Eh bien ! commençons par dire avec les frères de Joseph : *nous le méritons bien, merito hec patimur*. Avouons même que nous en aurions bien mérité davantage. Mais la main qui nous a frappés a été dirigée par un cœur

paternel, le cœur de Dieu, qui est le plus tendre, le meilleur de tous les pères. *Misericordia Domini, quia non sumus consumpti*.

“ Assis tristement sur nos décombres, disons de plus, avec le saint homme Job ; “ *Le Seigneur nous avait tout donné : le Seigneur nous a tout ôté. Que son saint Nom soit béni.* ” Qu'allons-nous devenir ? Nous n'en savons rien. Comment subvenir à tant et à de si grandes misères ? c'est ce qui surpasse tout calcul humain. Tout ce que nous savons, c'est que c'est Dieu qui a soufflé, du souffle de sa colère, ce feu que la main de l'homme n'a pu maîtriser. Cela nous suffit. Il a choisi pour l'allumer, ce feu dévorant, le moment où nos réservoirs d'eau étaient à sec. Il lui a même tracé à ce feu, devenu en quelque sorte intelligent, sa route, pour qu'il épargnât ceux qu'il voulait épargner, et qu'il ruinât ceux qu'il voulait ruiner. En tout cela il est adorable.

“ Puisque c'est Dieu qui l'a ainsi voulu pourquoi ne le voudrions-nous pas ? O ! oui, Seigneur, nous le voulons, et de tout notre cœur. N'êtes-vous pas le maître absolu de toutes choses. Vous avez commandé au feu de nous consumer, et il a obéi : maintenant, vous nous commandez la soumission à ce décret rigoureux, nous sommes à vos pieds, et nous baisons avec amour votre divine main, qui a déchargé sur nous un coup si terrible. Loin de nous le plus léger murmure. Nos lèvres ne s'ouvriront que pour vous bénir.

Nos cœurs sont affligés ; mais ils sont calmes et résignés. O sainte résignation, vous faites aujourd'hui notre unique bien..... ”

Après avoir excité tous les citoyens à la charité les uns envers les autres, avoir recommandé de ne pas profiter de tant

de misères pour faire payer un prix immodéré les services à rendre, et avoir exhorté à éviter les excès qui sont souvent la suite des grands incendies, le pieux Evêque termine ainsi :

“ Anges gardiens de la ville, tenez-vous en sentinelle sur les places publiques, dans les rues, dans les maisons, partout où il y a des cœurs innocents à préserver de la contagion du vice : *defendite nos in praelio*. Saints et Saintes du Paradis, entendez nos soupirs. Ah ! sanctifiez ces lieux dont la garde vous a été confiée : *loca sanctificate*. Bénissez ce peuple qui vous invoque avec confiance, dans les maux qui l'accablent : *plebens benedicite*. Veillez sur nous tous, pauvres pécheurs, et faites nous vivre en paix, au milieu des tentatives de nouveaux incendies et des menaces les plus alarmantes : *homines peccatores in pace custodite*.

“ Bon St. Jacques, vous n'avez plus de temple pour entendre nos soupirs ; mais vous avez un peuple qui vous aime, et qui vous prouve son attachement en allant prier sur vos ruines.”

“ Et vous, Divine Marie, vous n'avez plus d'autel au pied duquel puissent s'agenouiller vos dévots serviteurs, honorer votre très saint et immaculé cœur. On n'entend plus le cri de confiance qui si souvent s'échappa de vos enfants repentants : *O Marie refuge des pécheurs, priez pour nous....* La sainte Image qui fut l'instrument de vos bontés maternelles et qui reçut tant d'hommages, ne brille plus à la même place d'honneur que vous vous étiez choisie. Hélas ! elle est toute mutilée et couverte de boue. Elle est encore toutefois l'objet de notre plus tendre vénération. Il nous semble n'avoir rien perdu, puisque nous possédons, dans nos appartements, cette vénérable Image..... O Marie, bonne et tendre Mère de ce diocèse, préservez-nous des désordres qu'ont coutume d'entraîner les grands incendies : *mala nostra pelle*. Demandez pour nous la grâce de profiter de cette terrible calamité, afin de ne point aller brûler dans les feux de l'enfer, après avoir passé par ces feux de la terre. Obtenez à votre ville la grâce d'être meilleure : *bona cuncta posce*.”

Mgr Bourget, dans une Lettre Pastorale du 8 octobre 1852, avait imploré la charité publique pour les nombreuses victimes du terrible incendie. Lorsque les ruines de la ville furent en partie relevées et que les besoins les plus pressants eurent été soulagés par des secours venus de toutes les parties du pays et même de l'étranger, le Prélat se décida à faire appel à ses diocésains afin qu'ils lui vinssent en aide pour la reconstruction de sa Cathédrale. Cette reconstruction s'imposait ; car la fondation d'une cathédrale est une œuvre *fondamentale, catholique, honorable, nécessaire*.

Mgr Bourget l'explique admirablement dans la lettre du 29 septembre 1852 :

“ *C'est une œuvre fondamentale*, parce qu'il est question de l'établissement d'un Evêque. Car la Religion, sans Evêques, ou avec des Evêques sans ressources pour faire le bien, qu'est-elle, et que peut-elle être ? C'est sur l'Episcopat en effet que viennent s'asseoir toutes les institutions nécessaires à l'humanité. C'est autour de cette colonne que se groupent toutes les œuvres de bienfaisance publique et particulière. C'est le tronc qui pousse des branches vigoureuses, sur lesquelles toutes les grandeurs du Catholicisme viennent se reposer. C'est l'arbre de vie, planté au milieu du paradis terrestre, et

dont les fruits délicieux nourrissent les âmes affamées. Il faut donc qu'il ait de puissants moyens, pour tout alimenter ; une sève vigoureuse pour tout vivifier ; une force irrésistible, pour tout soutenir. Mais où trouvera-t-il toutes ces ressources ? Dans son peuple, qui lui rend le double honneur de l'Evangile, pour les services qu'il en reçoit.

“ *C'est une Œuvre Catholique* ; et en effet une Eglise Cathédrale, bâtie pour tout un Diocèse, est une image vivante de l'unité de notre foi. Les pierres de cet édifice matériel ne sont que l'emblème des pierres précieuses de la Céleste Jérusalem, cette cité éternelle que le Seigneur prépare à ses bons serviteurs. Le ciment qui unit toutes ces pierres, est une belle figure de la charité qui rend communs tous les biens des enfants de l'Eglise.

“ D'un autre côté toute église cathédrale est un trône de grâces pour tout un diocèse, parce que c'est un lieu de prières pour les besoins de tous. C'est là que tous les jours se concentrent, dans le cœur du Pasteur, les nécessités du troupeau. C'est en cet asile que se dirigent les vœux de tout un peuple, qui soupire sous le fléau de la colère divine. C'est là que l'on entend chaque jour d'humbles supplications, pour le succès des entreprises qui tendent à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes. C'est là que la glorieuse Mère de Dieu est universellement honorée comme la bonne et tendre Mère de tout le diocèse. Les yeux de son cœur y sont continuellement ouverts sur tous les besoins de ses chers enfants. C'est là que résident les Anges tutélaires et les saints Protecteurs de tout le diocèse. C'est là que tous les amis du peuple chrétien implorent la divine miséricorde sur les Pasteurs chargés de sanctifier les lieux consacrés à leur honneur. L'église Cathédrale est donc l'église du diocèse, comme l'église Paroissiale est l'église de la Paroisse. Il s'en suit donc qu'il n'est pas un bon diocésain qui puisse rester étranger à la beauté de son église Diocésaine, comme il n'est pas un bon Paroissien qui ne veuille contribuer à la décoration de son église Paroissiale. D'ailleurs, quelle consolation pour vous, lorsque vos affaires vous conduiront dans la Ville Episcopale, de pouvoir aller en recommander le succès dans son Eglise que vous aurez aidé à construire ! Quelles bénédictions pour vos enfants, quand ils iront y recueillir les grâces que vous leur aurez préparées dans cette maison de Dieu, par vos généreux sacrifices !

“ *C'est une Œuvre honorable*. Nous sommes entourés de frères séparés. Ils ont, comme il vous est facile de vous en convaincre, un grand zèle pour bâtir de beaux temples, surtout dans les villes. Verriez-vous sans peine, N. T. C. F., vos églises dans un état à humilier le Catholicisme ? Or, parmi vos Eglises, que vous aimez à orner et décorer, la Cathédrale ne doit-elle pas être la plus majestueuse ? Car enfin, c'est l'Eglise-Mère de toutes les Eglises du Diocèse. Tout doit indiquer à l'œil, comme au cœur, son excellence et sa suprématie. Mais pour cela votre Evêque a besoin de vous ; sans doute que vous ne lui ferez pas défaut.

“ *C'est une Œuvre nécessaire*. Le catholicisme a et doit avoir ses démonstrations religieuses, pour imprimer le respect qui lui est dû. Il lui faut déployer ses pompeuses cérémonies, pour ranimer la piété. Il doit célébrer ses fêtes augustes, pour retremper les âmes dans la foi de ses mystères,

et dans l'amour de ses pratiques. Il est clair que c'est l'église Cathédrale qui doit être le théâtre de ces magnifiques scènes religieuses. Par conséquent elle doit être assez vaste pour contenir les foules saintement avides de ces touchants spectacles. Elle doit aussi être assez ornée pour frapper les sens et les ouvrir aux délicieuses jouissances de la religion. Qui ne voit ici la nécessité d'un grand et magnifique local, pour la religion d'un peuple qui, dans les grandes solennités, se presse au pied de son Evêque pour lui demander la bénédiction du ciel!....."

La nécessité de la reconstruction de la Cathédrale est bien démontrée, mais Mgr Bourget craint de ne pas trouver dans son diocèse les ressources suffisantes. Il se décide donc à partir en Europe pour tendre la main partout où il croira trouver des secours, et dans son mandement du 19 mars 1853, il en avertit le clergé et les fidèles.

" Depuis le huit Juillet que Nous sommes en face des tristes ruines de Notre Cathédrale et de Notre Evêché, Nous nous occupons en Nous-même des moyens à prendre pour les relever. Mais tous nos calculs n'ont servi jusqu'ici, qu'à Nous convaincre de notre impuissance à réparer les désastres du terrible incendie qui, en quelques heures, a réduit en cendres des propriétés valant quarante mille louis courant. Depuis ce déplorable événement, Nous sommes sans Eglise pour remplir nos fonctions épiscopales : et Nous n'avons pour nous abriter qu'un Hospice de Charité. Oh! elles ne sont plus joyeuses pour Nous, nos grandes solennités!..... Notre premier devoir a été de bénir celui qui Nous a ôté tout ce qu'il Nous avait donné, et notre unique consolation a été de baiser avec amour la main paternelle qui Nous frappait. Il nous reste maintenant à travailler de toutes nos forces à réparer les désastres d'un si grand incendie. Toutes ressources humaines nous manquent pour cela. Nous ne saurions Nous endetter pour cet objet; car Nous savons que Nous ne pourrions point rencontrer nos engagements.

" Nous comprenons, et vous comprenez comme Nous, N. T. C. F. qu'un évêque sans cathédrale est pour le diocèse ce que serait pour une paroisse un curé sans église.....

" Aujourd'hui que nous sommes précisément ce qu'était en 1821, le fondateur de l'Episcopat de Montréal, les souvenirs de ce temps se gravent en Nous plus avant que jamais, et retrempe notre courage; ce qu'il a fait et souffert pour ériger cette modeste, mais si dévote Eglise qu'il nous a laissée en héritage, se rajeunit dans nos pensées. Il nous ouvre aujourd'hui son bon cœur, comme, si souvent, il le faisait au temps de sa vie mortelle; et il nous semble que sa grande âme nous apparaît, pour Nous redire ce que si souvent il Nous répétait, et surtout ce que si constamment, Nous lui vîmes faire pour l'amour de la Sainte Eglise. Il est donc là, ce Père chéri pour Nous inviter à avoir foi à un meilleur avenir.

" Toutes choses mûrement considérées, Nous pensons, N. T. C. F. que c'est la volonté de Dieu que nous allions solliciter des secours partout où il Nous semblera pouvoir les trouver. Tel est le but de ce troisième voyage que nous allons entreprendre sous peu. Déjà deux fois Nous avons traversé la mer pour aller chercher un secours d'homme dont le besoin se faisait vivement sentir. Il n'est pas né-

cessaire de vous dire les bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur ces deux premiers voyages. Car vous jouissez avec délices des précieux avantages qui en sont revenus au diocèse pour la sanctification des âmes et le progrès des sciences....."

Cependant Mgr Bourget ne fut pas obligé d'aller à l'étranger solliciter des secours pour la construction de sa Cathédrale; ses diocésains s'empressèrent d'assurer à Sa Grandeur qu'ils lui fourniraient les ressources suffisantes.

Le Saint Prélat dans sa lettre pastorale, du 27 août 1854, annonce qu'il recevra lui-même les contributions à l'œuvre de la nouvelle Cathédrale et qu'il aura " plus de joie de tendre une main suppliante aux plus pauvres de cette cité qu'il n'en aurait eu de frapper à la porte des plus riches de l'ancien monde; " puis Sa Grandeur donne les motifs qui lui font choisir un nouvel emplacement pour la future Cathédrale :

" Nous nous sommes vu chargé de la responsabilité de faire une cathédrale qui répondit aux besoins présents et futurs de ce diocèse, et qui fut, en même temps, digne de l'importance que la divine Providence a daigné donner à cette ville sous les rapports religieux et civils.

" Il nous a semblé que la considération de quelques ruines qui restaient de l'ancien édifice ne devait pas nous empêcher d'atteindre ce but en plaçant la nouvelle cathédrale dans le lieu le plus central pour que l'Evêque y fut aussi accessible que possible à la population des campagnes et se trouvât ainsi à la portée de pourvoir plus facilement à tous les besoins religieux. Car, Notre-Seigneur ayant voulu que l'Episcopat fut le principal ressort de tous les mouvements religieux, il faut le mettre à même d'exercer journellement son action souverainement efficace parce qu'elle est celle de Dieu même, quel qu'inhabile que puisse être celui qui en remplit les fonctions sacrées.

" Si d'abord, nous avons eu le projet de transporter notre établissement à quelques arpents du site de la Cathédrale incendiée, c'est qu'alors tout semblait promettre que les grandes améliorations en contemplation se feraient dans ce quartier. Mais Nous y avons renoncé dès que les travaux ont été ouverts dans la partie supérieure de la ville.

" Nous n'avons donc choisi le site actuel que parce que Nous avons cru qu'il réunissait plus d'avantages religieux. En effet, ce quartier devient le centre de toutes les communications de la province; l'Evêque y sera donc plus accessible au clergé et aux fidèles du diocèse. Tous les mouvements matériels se dirigent de ce côté-là; l'action de l'Evêque y sera donc plus nécessaire pour la conservation du dépôt des saines doctrines et le maintien des pratiques religieuses. Toutes les grandeurs du monde vont s'y développer; la religion y doit donc déployer, avec les splendeurs de son culte, toutes ses forces morales, afin de paralyser autant que possible, cet esprit de matérialisme qui, en courbant insensiblement l'homme vers la terre, lui fait oublier le ciel.

" Ce quartier semble donc requérir impérieusement la présence de l'Evêque pour se développer au spirituel, comme au temporel; ce qui souffre d'autant moins de difficultés que le quartier que Nous laissons paraît suffisamment doté d'églises et de chapelles pour le service divin et d'institutions religieuses pour les œuvres de charité et d'éducation."

De même que Mgr Bourget avait choisi l'emplacement de la nou-

velle Cathédrale, de même, il en détermina le plan. Il le fait connaître en ces termes dans la lettre pastorale du 22 décembre 1856 :

“ Nous avons profité de notre séjour à Rome pour visiter celles de ses églises, dont le plan pourrait être adopté, lorsqu'on en viendrait à construire une nouvelle Cathédrale à Montréal. Or, toutes choses bien examinées, Nous nous sommes arrêtés à la majestueuse église de Saint-Pierre, dont nous avons ordonné de faire le plan, sur des proportions, à la vérité, bien raccourcies, mais néanmoins si ressemblantes à celle de cette église vraiment monumentale, que, pour un pays éminemment catholique comme le nôtre, en voyant la cathédrale de Montréal, on pourra avoir une idée assez juste de la Basilique Vaticane.”

### LES PREMIERS BAZARS A MONTREAL

**N**OUS n'entendons pas faire de l'archéologie. L'institution des bazars peut être plus ancienne que nous ne le croyons, et même remonter à l'antiquité la plus reculée. Si on nous le démontrait, nous n'en serions ni surpris, ni formalisé, et nous remercierions celui qui aurait rétabli, sur ce point, la vérité historique.

C'est au profit de l'œuvre naissante de la Providence que l'on aurait, pour la première fois, organisé un bazar à Montréal. Madame Gamelin avait, en 1832, ouvert un hospice dans une maison située au coin des rues Sainte Catherine et Saint Urbain. Nombre de personnes charitables lui vinrent en aide par des souscriptions annuelles. Pour augmenter ces ressources on eut l'idée de faire une loterie qui fut tenue par Mesdames Tavernier, Nolan et Lévesque, dans une maison grande comme la main, une vraie chaumière. La recette fut de trente louis. Cette somme peu élevée suffisait aux besoins qu'il s'agissait de rencontrer ; mais il y avait loin de cette petite affaire aux grands bazars qui se font à présent. Paris ne s'est pas bâti en un jour.

Quelques années plus tard madame Gamelin, qui n'avait pas encore pris l'habit religieux, occupait une maison connue sous le nom de *Maison jaune*, dont elle devait la jouissance à la générosité de M. Berthelet. Ce fut là qu'eut lieu le second bazar, plus considérable que le premier, en vertu de la grande loi du progrès, mais pas encore assez extraordinaire pour avoir laissé sa marque dans l'histoire.

Bien autrement important fut le bazar qui eut lieu un peu plus tard à l'hôtel Donegana, tenu alors par M. Rasco, et qui inaugura, on peut le dire, l'ère des grandes organisations et des grands succès en ce qui concerne ces œuvres de charité. Nous en possédons quelques détails. La première table, tenue par Lady Lafontaine et Mademoiselle Marett, rapporta £80 ; la seconde, tenue par Madame Pothier, Mlle Gauvin et Mlles Gauvin, £80 ; la troisième, tenue par Mmes P. Moreau et Lévesque, aidées de Mlle Lemoine, depuis religieuse de la Congrégation de Notre-Dame et de Mlle C. Lamontagne, aujourd'hui Mme Galarneau, £125 ; la quatrième table, tenue par Mme Saint-Jean et sa fille, Mlle Saint-Jean, aujourd'hui Mme Bureau, £75 ; la table de rafraîchissement, tenue par Mme Furniss et les dames de la famille Arnoldi, donna une recette de £30.

L'élite de la société canadienne-française et beaucoup d'anglais de distinction prirent part à ce bazar.

Depuis ce temps le couvent de la Providence a eu son bazar chaque année, grâce au zèle infatigable et constant de ses protectrices et de ses amies. Tous les bazars se ressemblent, mais cette monotonie ne fait que rendre la tâche plus méritoire.

Deux grands bazars eurent lieu au profit du couvent du Bon Pasteur, l'un au Cabinet de Lecture Paroissial, l'autre dans les magasins du *Saint-Lawrence Hall*, sur la rue Craig. M. Hogan, propriétaire de l'hôtel, avait généreusement prêté ce local.

On fit un autre bazar dans un magasin de la rue Notre-Dame, prêté par M. Boulanget. On partagea la recette en trois, donnant \$600, à la Providence, \$400, au Bon Pasteur, et \$200 au couvent de la Miséricorde. Cette dernière institution et celles des aveugles de Nazareth, des Orphelins catholiques et des Sourdes-muettes, l'asile de Saint-Joseph, l'église du *Gésu*, et plusieurs conférences de la Saint-Vincent-de-Paul, ont eu aussi leurs bazars. Ceux du *Gésu* se sont distingués par leur magnificence et ont toujours rapporté de fortes recettes.

Dans ces bazars l'usage s'est introduit de donner des dîners, servis par les dames. Ces banquets réunissent généralement un grand nombre de convives et sont très gais et très animés. Le menu, cela va sans dire, est recherché, mais il ne le serait pas que ça ne ferait aucune différence. L'amabilité des *waitresses* peut bien faire oublier les exigences de l'appétit ou les caprices de la gourmandise, et le pauvre garçon qui a demandé un morceau de galantine et à qui on apporte une tranche de *roast-beef*, ou un verre de bière pour un verre de vin, ne songe même pas à s'en plaindre. Ah ! c'est une grande chose qu'un dîner de charité !

La *Kermesse*, organisée en 1884 au profit de l'Hôpital Notre-Dame, dépassa tout ce qui s'était fait jusqu'alors dans ces entreprises charitables. Toutes les zélatrices de nos bazars s'y étaient réunies au nombre de cent cinquante, sous la présidence de madame R. Thibaudeau. On comprend que rien n'ait résisté à des forces aussi imposantes.

Plusieurs innovations signalaient la *Kermesse* et justifiaient ce nom, employé ici pour la première fois. C'était d'abord le local, qui consistait dans une vaste tente, élevée sur la place d'Armes et décorée avec beaucoup de goût ; puis, le costume d'ambulancier, que les dames avaient adopté et qu'elles portaient avec une grâce et une distinction parfaites. C'était encore la *tombola*, la musique, la table ouverte tous les jours, le midi pour le *lunch*, les grands dîners de chaque soir, la publication du *Kermesse-journal*, feuille périodique, du plus haut intérêt et qui aura été le précurseur du *Bazar* etc., etc.

Mais ce qui distingua surtout la *Kermesse* ce fut le chiffre de la recette qui s'éleva à \$14,000.

C'était inouï, fabuleux !

Et pourtant ce n'était pas le *ne plus ultra* de la charité et la *Kermesse*, avec ses splendeurs, son entrain et ses succès, sera cependant éclipsée par le grand bazar de la cathédrale. Il n'est pas besoin d'être prophète pour le prédire. Du reste, il n'y aura pas matière à jalousie, puisque les organisatrices de cette dernière œuvre sont, à peu d'exceptions près, celles qui ont pris part à la *Kermesse* et à tous les bazars et loteries. La charité ne connaît pas de bornes ; elle est prête à tout, multipliant ses efforts et décuplant ses ressources, d'après les circonstances et les besoins nouveaux. C'est pourquoi on trouvera, en lisant la liste des dames *patronesses* des noms que nous avons vus tout-à-l'heure associés aux premières entreprises de ce genre, des noms qui sont devenus inséparables de toutes les bonnes œuvres. On y verra aussi des noms nouveaux, car le dévouement enfante le dévouement et l'armée de la charité s'accroît sans cesse de nouvelles recrues. L'appel a été général ; le ban et l'arrière-ban de cette vaillante armée ont été convoqués et se sont empressés d'accourir. L'œuvre de la cathédrale mérite bien du reste le grand et beau mouvement qui se fait ainsi en sa faveur. Nous sommes certains que la population de la ville et du diocèse sera heureuse de seconder ces généreux efforts et de prendre part à une entreprise si utile et si méritoire.

J. DESROSIERS.

## LA CROIX DE LA CATHÉDRALE

On a posé, samedi, à onze heures de l'avant-midi, la croix du dôme de la cathédrale.

Cette opération dangereuse et dont les difficultés étaient augmentées par la forte brise qui soufflait à ce moment, a été accomplie sans accident. Les ouvriers qui en étaient chargés sont MM. Frs. Pominville, Sénéchal, Audette, Caouette, Blais et Poutin.

Cette croix, qui est de la plus grande beauté, a été forgée par M. A. Desautels, et dorée par M. C. S. Gagnier. Elle a dix-huit pieds de longueur, les bras mesurent douze pieds d'une extrémité à l'autre, et elle se trouve placée à une hauteur de 230 pieds à partir du sol. Elle pèse seize cents livres.

Au pied de la croix, on a mis d'un côté un drapeau aux armes pontificales et de l'autre le bouquet traditionnel que les constructeurs arborent au sommet d'un édifice dont la charpente est terminée.

Les travaux sont poussés avec la plus grande vigueur. On aura bientôt terminé la couverture en bois du dôme, et commencer à poser la couverture en métal. Ce qu'il y a de fait suffit déjà pour donner à l'édifice un aspect imposant, et nous fait juger de ce que sera la Cathédrale de Montréal, quand tout l'ouvrage sera fini.



### CHIFFRES COMPARÉS

#### I

#### Basilique de Saint-Pierre à Rome

Cette Basilique a environ 700 pieds de longueur.

La grande nef a 82 pieds de largeur.

On compte 500 pieds du sol au sommet de la Coupole.

Les piliers de la Coupole ont 60 pieds de diamètre.

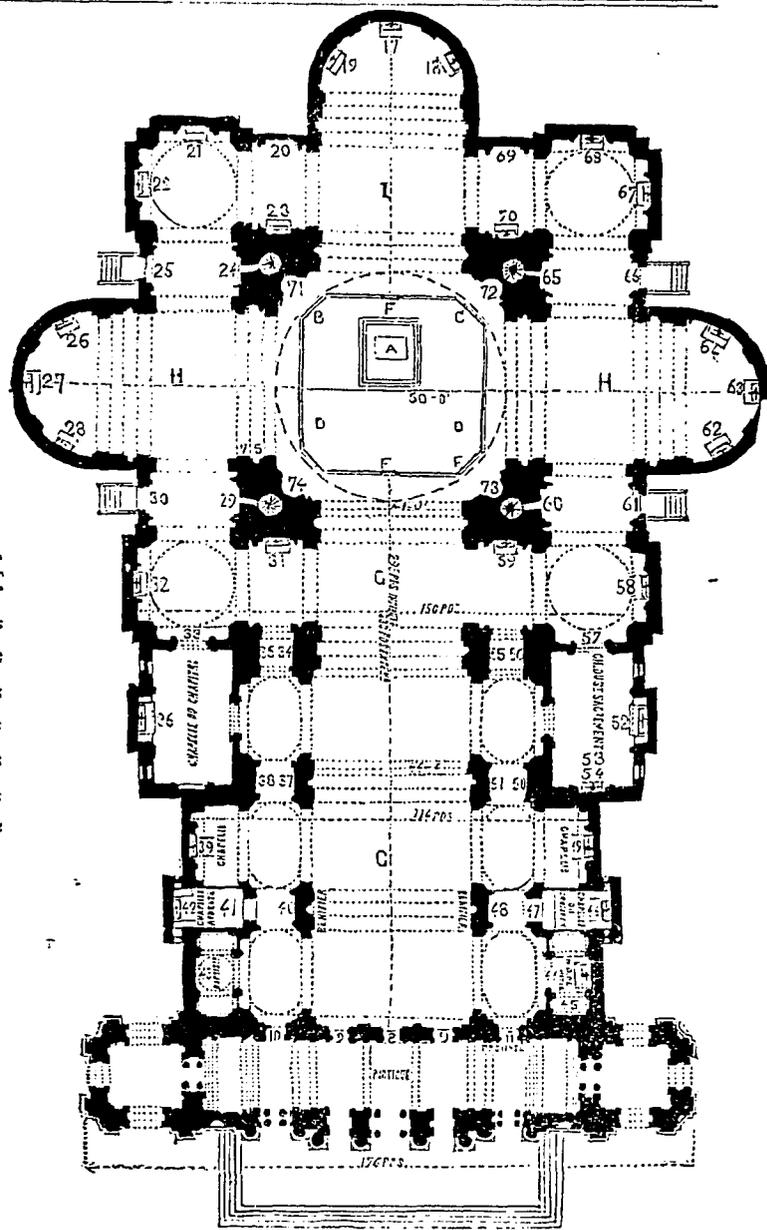
Le Portique a environ 400 pieds de longueur.

L'escalier extérieur du Portique a 22 degrés.

La première pierre fut posée par Jules II le 18 avril 1506.

Les travaux de construction ont duré 100 ans.

Les dimensions de la Cathédrale de Montréal sont à peu près la moitié de celles de la Basilique de St. Pierre à Rome.



#### La Cathédrale de St. Pierre à Montréal.

La cathédrale de Montréal, d'après la basilique de St. Pierre, à Rome, aura :

A l'extérieur, 333 pieds de longueur ;

A l'intérieur, 295 pieds de longueur ;

Entre les murs latéraux, dans la partie la plus large, 150 pieds de largeur ;

Entre les murs latéraux, dans la partie la moins large, 114 pieds de largeur ;

Dans le transept, à l'extérieur, 222 pieds ;

Dans le transept, à l'intérieur, 216 pieds ;

Dans la partie la plus large de la grande nef, 44 pieds ;

Dans la partie la moins large de la grande nef, 41 pieds ;

La façade du portique aura 176 pieds.

La largeur du portique aura 30 pieds.

A part certaines modifications à l'extérieur, dans les murs latéraux et le toit, la cathédrale de Montréal devra être une imitation de la basilique de St. Pierre à Rome. Le portique, les dômes et tout l'intérieur devront représenter aussi fidèlement que possible le St. Pierre de Rome.

## IN THE CATHEDRAL.

*Chant*

Kyrie Eleison !  
Christe Eleison !

*Elsie.* I am at home here in my Father's house !  
These paintings of the Saints upon the walls  
Have all familiar and benignant faces.

*Prince Henry.* The portraits of the family of God !  
Thine own hereafter shall be placed among them.

*Elsie.* How very grand it is and wonderful !  
Never have I beheld a church so splendid !  
Such columns, and such arches, and such windows.  
So many tombs and statues in the chapels,  
And under them so many confessionals.  
They must be for the rich. I should not like  
To tell my sins in such a church as this.  
Who built it ?

*Prince Henry.* A great master of his craft,  
Erwin von Steinbach : but not he alone.  
For many generations laboured with him,  
Children that came to see these saints in stone,  
As day by day out of the blocks they rose,  
Grew old and died, and still the work went on,  
And on, and on, and is not yet completed,  
The generation that succeeds our own  
Perhaps may finish it. The architect  
Built his great heart into the sculptured stones,  
And with him toiled his children, and their lives  
Were builded, with his own, into the walls,  
As offerings unto God. You see that statue  
Fixing its joyous, but deep-wrinkled eyes  
Upon the Pillar of the Angels yonder.  
That is the image of the master, carved  
By the fair hand of his own child, Sabina.

*Elsie.* How beautiful is the column that he looks at !

*Prince Henry.* That, too, the sculptured. At the base of it  
Stand the Evangelists ; above their heads  
Four Angels blowing upon marble trumpets,  
And over them the blessed Christ, surrounded  
By his attendant ministers, upholding  
The instruments of his passion.

*Elsie.* O my Lord !  
Would I could leave behind me upon earth  
Some monument to thy glory, such as this !

*Prince Henry.* A greater monument than this thou leavest  
In thine own life, all purity and love !  
See, too, the Rose, above the western portal  
Flamboyant with a thousand gorgeous colours,  
The perfect flower of Gothic loveliness !

*Elsie.* And, in the gallery, the long line of statues,  
Christ with his twelve Apostles watching us.

*(A Bishop in armour, booted and spurred, passes with his train)*

*Prince Henry.* But come away ; we have not time to look.  
The crowd already fills the church, and vander  
Upon a stage, a herald with a trumpet,  
Clad like the Angel Gabriel, proclaims  
The Mystery that will now be represented.

LONGFELLOW.

## LE SIEGE EPISCOPAL DE MONTREAL

## NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

M. J. J. Lartigue naquit à Montréal le 20 juin 1777, de M. Jacques Lartigue, médecin, et de Marguerite Cherrier.

En 1793, il achevait son cours classique au collège de Montréal et commençait l'étude du droit sous MM. Foucher et Bedard, avocat.

Bientôt dégoûté du monde, et docile à la voix de Dieu qui l'appelaît au service de l'Eglise, il se présenta à Mgr P. Denaut, évêque de Québec, qui lui donna la tonsure et les ordres moindres à Montréal, le 23 septembre 1797, et la prêtrise, à Saint-Denis, le 21 septembre 1800. A la mort de Mgr Denaut, M. Lartigue entra à Saint-Sulpice, et fut pendant 15 ans, l'ornement de cette communauté.

Pendant la guerre américaine, le gouverneur-général S. George Prévost en ayant manifesté le désir, M. Lartigue fut envoyé au milieu des milices canadiennes, afin de contrebalancer, de détruire même l'influence de certain Légiste d'origine britannique, qui prétendait souffler l'insubordination. La mission du digne prêtre fut couronnée d'un plein succès.

En 1819, M. Lartigue est député à Londres, par ses confrères, pour défendre et protéger les intérêts de la compagnie.

Pendant que M. Lartigue s'occupait à Londres, des affaires de sa maison, Mgr Plessis pressait, en Angleterre et à Rome, l'exécution du plan qu'il avait formé, de faire diviser son diocèse en quatre districts épiscopaux. L'Evêque de Québec présenta aux autorités Britanniques le mémoire suivant :

## MEMOIRE

*Pour le très honorable Comte Bathurst, principal secrétaire d'Etat de S. M. B. pour le département des colonies.*

Le diocèse catholique de Québec est borné à l'est par l'Isle de Terre-Neuve et l'Océan Atlantique, au sud par les Etats-Unis et à l'ouest par la mer Pacifique. Du côté du nord, il n'a point de limites. L'Evêque préposé à la conduite de cet immense territoire a senti, depuis longtemps, le besoin qu'il y avait de le diviser. A différentes époques, le Saint-Siège a fait à ses prédécesseurs et à lui-même des ouvertures à ce sujet. A travers les différents plans proposés de part et d'autre, la réponse de Québec a toujours été que rien ne pouvait s'exécuter d'une manière complète et satisfaisante qu'autant que le gouvernement de S. M. B. voudrait bien y concourir. Or l'harmonie heureusement subsistante entre la cour de St. James et celle de Rome, la difficulté tous les jours croissante pour un seul Evêque de diriger par lui-même ou par son coadjuteur plus de 200 ecclésiastiques et environ 500,000 âmes répandues sur une telle surface, les preuves consolantes de loyauté et d'attachement sincère au gouvernement de S. M. que le clergé et le peuple catholique du Canada viennent de donner dans la dernière guerre américaine, enfin, l'opinion avantageuse que S. A. R. le Prince Régent du Royaume-Uni et les ministres de S. M. ont daigné concevoir et exprimer de la conduite de l'Evêque dans ses rapports avec le gouvernement ; toutes ces circonstances réunies lui ont inspiré la confiance qu'il pourrait solliciter avec succès une promotion additionnelle d'Evêques, dans cette partie de l'Amérique du Nord. C'est ce qui l'a décidé à entreprendre cette année le voyage d'Angleterre, et à passer de là à Rome pour obtenir du Saint-Siège les divisions suivantes, après qu'elles auront été agréées, comme il ose l'espérer, de S. A. R. le Prince Régent.

*1re division.*—La province du Haut-Canada.

*2me division.*—La Province du New Brunswick, les Isles du Cap Breton, du Prince Edouard et de la Madeleine.

*3me division.*—Le District de Montréal.

*Ame division.*—Toutes les terres arrosées par les rivières qui se déchargent dans la Baye James ou dans la Baye d'Hudson.

Ce partage laisserait encore à l'ancien Evêque les trois districts de Québec, des Trois Rivières et de Gaspé, c'est-à-dire plus de 150,000 acres sur un espace de 500 milles de long ; c'est autant qu'il en peut gouverner avec son co-adjuteur.

La première et la seconde division se trouvent pourvues par l'acceptation que les deux cours de Rome et de S. James ont faite en 1817 de Messrs. Alexandre Macdonell et Angus Bernard McCachers, comme vicaires apostoliques. L'Evêque catholique de Québec convaincu que les deux autres divisions ne sont pas moins essentielles, l'une à raison de son extrême éloignement et l'autre à raison de sa grande population, se propose de solliciter des bulles pour la troisième en faveur de M. Jean Jacques Lartigue, et pour la quatrième en faveur de M. Joseph Norbert Provencier. Ces deux ecclésiastiques sont nés sujets de S. M. B. L'Evêque n'hésite pas à cautionner la loyauté de leurs principes ; et il espère que le Gouvernement daignera favoriser leur promotion.

Au reste, le bon ordre, l'uniformité de conduite, la facilité même des services que le Gouvernement pourrait occasionnellement attendre de ces prélats, exigent qu'ils soient tous jusqu'à un certain point, dans la dépendance de l'ancien juge de Québec. C'est ce que l'Evêque ne manquera pas de représenter à la cour de Rome.

(Signé) J. O. PLESSIS.

Londres, 20 Aout 1819.

### RÉPONSE

DE LORD BATHURST, AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

Downing Street, 15th September 1819.

Sir, I have had the honour of receiving your letter of the 31st ult., transmitting for my consideration a *Memorandum* of an arrangement which you consider advisable for the due Ecclesiastical regulation and controul of such inhabitants of His Majesty's North American dominion as profess the Religion of the Church of Rome, the object of which is to secure to you the assistance of competent persons in superintending those parts of North America which are too distant from Québec to admit of your personal visitation.

As you distinctly state that the persons so to be appointed are to be dependant upon you as Roman Catholic Bishop of Québec, His Royal Highness the Prince Regent, confiding in your known zeal and loyalty towards His Majesty's Government, has been pleased to acquiesce in the arrangement, which you have proposed so far as not to disapprove of the residence of the Rev. J. J. Lartigue, at Montreal, and that of the Rev. J. N. Provencier, at Hudson's Bay, and of their receiving such subordinate Ecclesiastical authority as may be necessary for affording you the requisite assistance in controuling the several persons resident in those parts of His Majesty's dominion who may profess the Religion of the Church of Rome.

I have the honor to be

Sir

Your most obedient humble servant,

(Signed) BATHURST

Monseigneur Plessis écrivit en réponse au secrétaire la lettre qui suit :

*Au très Honorable Comte Bathurst, secrétaire d'Etat de S. M. B., pour le département des colonies.*

Douvres, 16 Sept-embre 1819.

My Lord,

Hier, au moment de mon départ de Londres, on me remit la dépêche dont il a plu à Votre Seigneurie m'honorer en date du 15 du courant ; je l'ai reçue avec tout le respect et la reconnaissance qu'elle mérite, et ne veux pas tarder d'en transmettre à Votre Seigneurie mes remerciements humbles et sincères. Muni de cette pièce, je solliciterai des bulles en cour de Rome pour les deux messieurs que son A. R. le Prince Régent a daigné agréer pour mes co-opérateurs.

Je persiste à croire, my Lord, qu'en favorisant la religion catholique dans les provinces de S. M., de l'Amérique du Nord, Votre Seigneurie travaille d'une manière efficace au soutien du Gouvernement de S. M. et que nos autels défendent le trône en même temps que le trône les protège. S'il y a peu de personnes convaincues de cette avantage réciproque c'est qu'il est donné à peu de personnes d'apercevoir les choses aussi en grand que le voit Votre Seigneurie. M. l'abbé Lartigue, le même qui se trouve à Londres pour les affaires du séminaire de Montréal, dont il est membre, ne soupçonne nullement qu'il soit question de lui pour une place plus

importante. Je l'en informe en lui transmettant une copie de mon premier mémoire et de la réponse de Votre Seigneurie. Sa modestie lui persuadera peut-être qu'il n'est pas qualifié pour la situation qu'on lui destine ; mais la réputation de vertu et de savoir qu'il s'est acquise dans le diocèse suffit amplement pour dissiper les objections qu'il pourrait faire. Au surplus, s'il montrait une objection insurmontable à sa promotion, je prendrais la liberté de demander l'approbation du gouvernement en faveur d'un autre sujet à mérite.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

(Signé) J. O. PLESSIS, Ev. Cath. de Québec.

(A continuer)

### LA CHARITE

O figure auguste et modeste  
Où le Seigneur mèla pour nous  
Ce que l'ange a de plus céleste,  
Ce que la femme a de plus doux.

Au lit du vieillard solitaire  
Elle penche un front gracieux  
Et rien n'est plus beau sur la terre,  
Et rien n'est plus grand sous les cieux.

Elle va dans chaque mesure,  
Laisant au pauvre rajeuni  
Le vin, le pain frais, l'huile pure  
Et le courage épanoui !

Puis, elle cherche au coin des bornes,  
Transis par la froide vapeur,  
Ces enfants qu'on voit nus et mornes  
Et se mourant avec stupeur.

Oh ! voilà surtout ceux qu'elle aime !  
Faibles fronts dans l'ombre engloutis !  
Parés d'un triple diadème,  
Innocents, pauvres et petits !

Ils sont meilleurs que nous ne sommes !  
Elle leur donne en même temps,  
Avec le pain qu'il faut aux hommes,  
Le baiser qu'il faut aux enfants !

Puis, pour eux elle prie encore  
La grande foule au cœur étroit,  
La foule, qui, dès qu'on l'implore  
S'en va comme un torrent décroît !

“ Oh ! donnez-moi pour que je donne !  
J'ai des oiseaux nus dans mon nid,  
Donnez, méchants, Dieu vous pardonne ;  
Donnez, ô bons, Dieu vous bénit.

Heureux ceux que mon zèle enflamme !  
Qui donne aux pauvres prête à Dieu,  
Le bien qu'on fait parfume l'âme,  
On s'en souvient toujours un peu !

Le vrai trésor rempli de charmes,  
C'est un groupe pour vous priant  
D'enfants qu'on a trouvés en larmes  
Et qu'on a laissés souriant !

“ Les biens que je donne à qui m'aime,  
Jamais Dieu ne les retira,  
Lorsque sur le pauvre je sème  
Pour le riche au ciel germera ! ”

VICTOR HUGO.



# DONS POUR LA CATHEDRALE DE MONTREAL EN 1885. (Suite.)

<b>J</b>		
Jacques Dr.....St Jacques	10 00	
Jacotel Frères.....N.-Dame	10 00	
Jalbert L. B.....St Brigide	2 50	
Jeannotte Rev. Ste Melanie	5 00	
Jesuites Pères " Soirée "	66 90	
Jésus-Marie Srs. Hochelaga	50 00	
" " Ser. Mgr Brg	13 45	
Jetté M.....Ste Brigide	3 00	
Joliette Collège.....Joliette	28 50	
Jolicœur Alp.....Ste Brigide	1 00	
Jolicœur J.....Ste Brigide	1 00	
Joyal M.....N.-Dame	5 00	
Jubbeau A.....N.-Dame	10 00	
<b>K</b>		
Kavanagh M.....St Patrick	25 00	
Keit et Turcotte.....N.-Dame	50 00	
Kelhoe P. J.....St Patrick	5 00	
<b>L</b>		
Lahonté D.....N.-Dame	20 00	
Lahonté A.....Ste Brigide	2 50	
Lalberge Z.....Ste Brigide	1 00	
Lalberge E.....Ste Brigide	1 00	
Labadie F. Dr.....St Joseph	5 00	
L'abbé N.....N.-Dame	10 00	
Lacaille Chs.....N.-Dame	50 00	
Lacadie.....Serv Mgr Bourget	10 00	
Lacombe V.....Ste Brigide	10 00	
Lachapelle A.....St Jacques	7 00	
Lachenaie.....Ser Mgr Brgt	8 25	
Lafrenière J. O.....N.-Dame	20 00	
Lagarde Alp.....N.-Dame	5 00	
Lagarde P.....N.-Dame	5 00	
Lahaie V.....Ste Brigide	1 00	
Lajoie L. J.....N.-Dame	10 00	
Laionde A.....N.-Dame	10 00	
Lalanne et Blanchet	5 00	
L'Allemand A.....	12 50	
Lamarche A.....	20 05	
Lamontagne L.....	25 00	
Lamontagne B. St-Jacques	10 00	
Lamontagne P.....	5 00	
Lawes W.....St-Patrick	1 00	
Larin Chs.....N.-Dame	20 00	
Lamarre Naz.....Longueuil	4 00	
Lanctot C. B.....N.-Dame	25 00	
Lanthier P. X.....	5 00	
Lapointe F.....	5 00	
Lapointe Dectetif.....	5 00	
Laplante H.....Ste Brigide	2 00	
Laporte G. Rev. St Philippe	100 00	
Laplante Rosa.....	10 00	
Lapierre André.....N.-Dame	50 00	
Lapierre Z.....	25 00	
Laprairie.....Serv Mgr Brgt	15 65	
Lapensee M.....St-au-Récolt	1 00	
Laurin J.....N.-Dame	2 00	
Laurent Laforce, Cie	20 00	
Laurin D.....	20 00	
Laurin H.....	10 00	
Laurendeau R.....St Joseph	10 00	
Launer M.....St Jacques	5 00	
Lauzon J.....Ste Brigide	1 00	
L'archevêque P. St Jacques	10 00	
Larin Frs.....N.-Dame	20 00	
Laramée J.....	5 00	
Larose Isaac.....	5 00	
Larose J.....	5 00	
Larivée N.....N.-Dame	20 00	
Larin Chs.....	20 00	
Larseneur.....N.-Dame	25 00	
Lavoilette J. B.....	50 00	
Lavigne C. M.....	5 00	
Lavigne L.....	5 00	
Lavalée L. P.....Californie	3 00	
Lavoilette P. B.....N.-Dame	10 00	
Lawrence Frères.....St Jac.	10 00	
Lebrun O.....Ste Brigide	1 00	
Leblanc P. Chas.....N.-Dame	75 00	
Lebrun Nap.....N.-Dame	10 00	
Leblanc et Paradis	5 00	
Leclaire Franc.....	100 00	
Leclaire L.....	5 00	
Leclaire J. P.....	50 00	
Leclerc C. E.....	5 00	
Leclerc J. N. Rev.....St Jos	100 00	
Leclerc O.....St-Jacques	10 00	
Leclaire Frs Dame N.-Dame	10 00	
Leclerc N. M.....	5 00	
Leduc Dr.....	25 00	
Ledoux Vve B.....Ste Brigide	25 00	
Ledoux B.....	1 00	
Lefebvre D.....	1 00	
Lefebvre H.....Ste Brigide	5 00	
Lefebvre Z.....	1 00	
Legault A.....	1 00	
Leman A.....	1 00	
Leman Jos Dame.....St Jac.	20 00	
Lemieux Vve O.....	5 00	
Leonard H. D. Dme N.-Dame	10 00	
Leonard J.....Ste Brigide	2 50	
Lepage G.....	1 00	
Lepage et Pepin.....St Jac.	100 00	
Leroux Jos. Dr.....St Joseph	5 00	
Leroux Z.....	5 00	
Letendre et Arsenault S-J.	10 00	
Lesage H.....N.-Dame	5 00	
Leveillé Z.....	1 00	
Leveillé C. A.....N.-Dame	5 00	
Leveillé Jos.....	1 00	
Lévesque Alp.....St-Jacques	5 00	
Lizotte J.....	1 00	
Louis John.....N.-Dame	3 00	
Loungan J. A. N.P.	5 00	
Longueuil.....Ser Mgr Brgt	11 50	
Loranger J. M.....N.-Dame	25 00	
Lorange J.....Ste Brigide	12 50	
Longtin N. P.....N.-Dame	1 00	
Lortie P.....	5 00	
Lymburner M. E. N.-Dame	5 00	
L'Esperance Alp.....	5 00	
L'Esperance A. P.....	5 00	
La Rochelle Alex.....	5 00	
Loupre A. B.....N.-Dame	10 00	
Levy Jos N. P.....	10 00	
Lemay Rev. M. N.....	10 00	
<b>M</b>		
Mailhé E.....N.-Dame	10 00	
Mailloux.....	1 00	
Mailloux O.....N.-Dame	5 00	
Mailloux P. N.....	25 00	
Mainville M. Rev. St Régis	10 00	
Majer A. D.....	1 00	
Malos et Thomas N.-Dame	20 00	
McCormick et Harkin. S-P	5 00	
McCrory P.....St Patrick	5 00	
McCabe Thos.....	5 00	
McAran J.....	5 50	
McDonald Dr.....	10 00	
McGillis.....N.-Dame	50 00	
McGaffrey P.....	1 00	
McMahon E.....N.-Dame	25 00	
McNamee F. B.....St Patrick	25 00	
McNamara.....	5 00	
Mantha et Cie.....N.-Dame	25 00	
Marion J. P.....St Joseph	5 00	
Martin.....	0 25	
Marsolais Rev P.S.S. N-D.	5 00	
Marcil E.....N.-Dame	5 00	
Martineau E. A.....	100 00	
Martin P.....	5 00	
Marchand L.W. St Jacques	12 50	
Martel Jos.....	5 00	
Marien J.....N.-Dame	5 00	
Martin Vve A.....	1 00	
Martin M.....St Jacques	5 00	
Martineau U. J.....N.-Dame	25 00	
Marchand O. W.....	5 00	
Marcotte et Cadieux	12 50	
Martin J. B.....	5 00	
Marr B.....N.-Dame	5 00	
Masson Damase.....	50 00	
Masson docteur.....	50 00	
Masson Alfred.....	50 00	
Masson Luce.....	5 00	
Mathieu Frères.....	10 00	
Mathieu P.....Sacré-Cœur	13 00	
Melançon C.....N.-Dame	20 00	
Meunier A.....Ste Brigide	2 50	
Meunier Rev A.....St Vincent	10 00	
Merrill A. L. C.....N.-Dame	5 00	
Migneault P. B.....	10 00	
Milotte A. E.....Ste Brigide	1 00	
Millette J.....N.-Dame	5 00	
Mirault J. C.....	5 00	
Mirault G. Avocat. St Jos	5 00	
Misericorde Serv Mgr Brgt	0 50	
Mitchell Ls.....N.-Dame	50 00	
Mouhan Pat.....	1 00	
Monette F.....	1 00	
Moncel G. N.....St Jacques	20 00	
Montmarquet F. N. N.-Dame	100 00	
Morin E.....	1 00	
Morache Ep.....	5 00	
Moreau S. A. Rev.....St Jac.	5 00	
Moreau Sacc.....N.-Dame	50 00	
Morier N.....St Jacques	1 00	
Mory M.....St Patrick	2 00	
Murphy Jos.....	1 00	
Michal Rev M. N.....	10 00	
<b>N</b>		
Nadeau B.....St Joseph	5 00	
Navert J.....N.-Dame	5 00	
Naud Aug.....St Jacques	5 00	
Niding T.....N.-Dame	5 00	
Notre-Dame Serv Mgr Brgt	511 48	
St-Dame de Pitié	0 90	
Notre-Dame un paroissien	1 00	
Normandin G. N. P. N.-D.	2 00	
Normandin N. Ste Brigide	1 00	
Normandin Rev J. N.....	150 00	
Normandin H. St Jacques	5 00	
Nugent J. P.....St Patrick	5 00	
<b>O</b>		
Oblats Pères.....St Brigide	200 00	
" Serv Mgr Brgt	15 00	
" Très Spirituel	199 55	
O'Connell.....St Patrick	5 00	
O'Leary J.....	5 00	
Quimet J.....Ste Brigide	1 00	
Quimet A.....N.-Dame	1 00	
Quimet Louis.....	5 00	
Quimet O.....Ste Brigide	1 00	
Quellette B.....N.-Dame	1 00	
Orleans J. (père).....	1 00	
Orleans J. (fils).....	1 00	
<b>P</b>		
Pagnuelo S.....N.-Dame	50 00	
Pallascio G.....	100 00	
Papineau Juge St-Jacques	100 00	
Paquette J.....	2 00	
Paquette J.....N.-Dame	20 00	
Paquette A.....	1 00	
Paquette S.....St-Jean-Bte	1 00	
Paquette M. A.....N.-Dame	5 00	
Pare J. B.....États-Unis	10 00	
Payette A. E.....Ste Brigide	5 00	
Pellerinages Ste-Anne de B	1400 00	
Pellerin E.....	1 00	
Pelletier Et.....Sacré-Cœur	5 00	
Perrault Rev.....Ste Genev	50 00	
Perrault J.....	5 00	
Perrault Ls.....N.-Dame	50 00	
Perrault D.....	6 00	
Perrault J. B. G.....	10 00	
Perrot He.....Serv Mgr Brgt	1 25	
Perrin E.....Ste Brigide	2 50	
Perrin E.....	2 50	
Phelon H.....St Patrick	5 00	
Piché J. A.....N.-Dame	5 00	
Piché Rev N.....Lachine	200 00	
Plamondon L.....N.-Dame	20 00	
Plamondon H. A.....	10 00	
Plamondon Delle F.....Ste B	1 50	
Plinguet Rev.....He Dupas	100 00	
Préfontaine E.....Longueuil	10 00	
Prieur T.....	5 00	
Primeau Dlle.....	25 00	
Primeau J. B.....	5 00	
Providence Maison mère S J	100 00	
Provost Dame A.....N.-Dame	1000 00	
Provost Rev A.....St Paul	50 00	
Providence.....Rue Visitation	10 00	
Pelletier S.....Sacré-Cœur	50 00	
Perreault Et.....	1 00	
<b>Q</b>		
Quevillon Rev J.....	30 00	
Quevillon F.....	1 00	
Quintal N.....N.-Dame	100 00	
Quintal L.....Sacré-Cœur	1 00	
<b>R</b>		
Racicot Rev Z.....N.-Dame	100 00	
Racicot A.....	50 00	
Racine A et Cie.....	25 00	
Radford Frères.....St Patrick	25 00	
Rafferty P.....	10 00	
Rawley M.....	5 00	
Redmond J. S.....	5 00	
Reid Rev F.....N.-Dame	10 00	
Renaud A.....Ste Brigide	10 00	
Reynolds Pat.....St Patrick	10 00	
Renard G.....Ste Brigide	10 00	
Richer N.....St Jacques	5 00	
Richer J. B.....N.-Dame	50 00	
Right M. M.....St Patrick	5 00	
Roberge L.....Sacré-Cœur	1 00	
Robert E.....Ste Brigide	2 50	
Robert A.....	5 00	
Robert U.....N.-Dame	5 00	
Robillard C.....Ste Brigide	5 00	
Rochette A.....	3 00	
Rochon Felix.....Sacré-Cœur	5 00	
Rodier E.....Ste Brigide	2 50	
Rodier C. S.....N.-Dame	1000 00	
Ritchot Frs.....	5 00	
Rothureau P. S. S.....	5 00	
Rouleau Rev.....St Charles	100 00	
Roussin C.....St Jacques	5 00	
Riopel O.....	5 00	
Roy F. X.....N.-Dame	25 00	
Roy J.....Ste Brigide	5 00	
Roy D.....	5 00	
Roy N.....St Jacques	1 00	
Ryane Dame.....St Patrick	5 00	
Ryan Michael.....	5 00	
Repentigny.....Ser Mgr Brgt	2 63	
Ryan Hon.....St Patrick	100 00	
<b>S</b>		
Salmon Rev J.....St Gabriel	40 00	
Sault aux Récollets S.M.B.	22 95	
Sauriol Rev F.N. Ste Adèle	25 00	
Sauvageau F.....	5 00	
Senecal H. O.....	5 00	
Senecal D.....N.-Dame	5 00	
Sharkey James.....St Patrick	18 00	
Shee John.....	5 00	
Sheridan P.....St Antoine	20 00	
Simard Ant.....N.-Dame	5 00	
Simard E. G.....	5 00	
Soulière O.....	25 00	
St-Anne de Montréal.....	3 50	
St-Adèle.....Serv Mgr Brgt	5 00	
St-Augustin.....	5 25	
St-Antoine Abbé Très Spir	40 00	
S. Amice.....	6 25	
St-Anne des Plaines.....	200 00	
St-Barbe.....	4 65	
St-Bruno.....Trésor Spirituel	0 65	

## Comités paroissiaux.

(Suite.)

Il y a une erreur involontaire dans la publication de la composition du comité pour la cathédrale formé dans la paroisse de *St-Anthony's*. La liste suivante est exacte.

### ST. ANTHONY'S.

*President* :—Mrs W. T. TABB.  
*Treasurer* :— “ T. HARDING.  
*Secretary* :— “ R. A. WILSON.

Mrs T. Trihey	Mrs J. Dunn	Miss Wilson
“ M. P. Ryan	“ A. Menzies	“ M. J. Donovan
“ G. W. Parent	“ M. Maher	“ Dolan
“ H. McCready	“ Maloney	“ E. Price
“ W.A. Duckett	“ W. Briggs	“ Cassidy
“ G. L. Airth	“ D. Macdonald	“ Murray
“ M. Cassidy	“ P. McGovern	“ Jones
“ A. Raza	“ H. Cloran	“ Grace
“ M. O'Neil	Miss Sheridan	“ Scanlan
“ D. D. Gaherty	“ Gethings	“ O'Connor
“ J. Cox	“ Cummings	“ O'Connell
“ R.W. Macpher-	“ Trihey	“ Bowes
son	“ Egan	“ Casey
“ T. Collins	“ McCarthy	“ Hodson

### DINNER COMMITTEE.

Mme Harding	Mme H. McCready
“ Wilson	“ Menzies
“ Trihey	

### STE BRIGIDE DE MONTREAL.

*Présidente* :—Madame M. LAFORCE.  
*Vice-Présidente* :— “ S. L'ARCHEVÊQUE.  
*Secrétaire* :— “ C. ROCH.  
*Trésorière* :— “ J. LINCOURT.

### Membres du Comité :

Mme J. Quevillon	Mme Bastien
“ G. Pinet	Melle S. Labelle
“ A. Létourneau	“ J. Pellerin
“ J. Desrochers	“ E. Hurtubise
“ J. P. Labelle	“ D. Ritchot
“ P. Poulin	“ M. Green
“ G. Beaudoin	“ A. Lauzon
“ E. Pellerin	“ R. Chouinard
“ C. Marchand	“ Larin
“ C. H. A. Guimond	“ V. Laforce
“ A. Renaud	“ S. Labelle
“ S. Renaud	“ A. Michaud
“ J. A. Durand	“ Alex. Jacques
“ J. Gagnoy	“ A. Lauzon
“ M. Trembl	“ M. Bohémier
“ A. Deloy	“ J. Plante
“ T. Amiot	“ E. Perreault
“ Dr. C. Dansereau	“ Boisy
“ C. Venne	“ P. Glenny
“ F. Michaud	“ M. L. Demers
“ Lahaïse	“ M. Hurtubise
“ Bénéard	“ A. Durand
“ J. Prévost	“ E. Green
“ G. Déguire	“ A. Marion
“ J. Poulin	“ S. Drapeau
“ A. Beaudoin	“ Larin
“ N. Lalanne	“ F. Blanchard
“ S. Choquet	“ A. Durand
“ F. Marlineau	“ M. Lalanne
“ G. Lapoinie	“ M. Jacques
“ J. Renaud	“ E. Fullum
“ R. Richard	“ S. Drapeau
“ H. Dupré	“ S. Choquet
“ J. B. Dégame	“ M. Lapierre
“ C. Cadotte	“ P. Lauzon
“ F. Lorin	“ L. Amiot
“ S. Martin	“ C. Lamoureux

### SACRE-CŒUR.

*Présidente* :—Madame E. MIREAULT.  
*Secrétaire* :—Melle A. JEANNOTTE.  
*Trésorière* :—Madame D. LEPAGE.

Mme J. Courval	Mme Jos. Jeannotte
“ Frs. Miraud	“ Jos. Fafard
“ Alph. Roussin	“ Barnabé
“ Zoel Tardif	“ Dr. Gadbois
“ Alph. Desjardins	

### ST. GABRIEL'S.

*President* :—Madame JAMES McMENAMIN.  
*Secretary* :— “ JOSEPH ASSELIN.  
*Treasurer* :— “ JOHN SKELLY.

### Members of the Committee :

Mme P. H. Herbert	Mme P. O'Brien
“ Chs Sweeney	“ G. Monroe
“ J. McMenamain	Miss Wall
“ T. McCarthy	“ Kelly
“ H. Armstrong	“ Coogan
“ Ed O'Byrne	“ Dorion
“ G. Kelly	“ Dorion
“ H. Kelly	“ Feley
“ M. Kelly	“ Fanning
“ J. Gibbons	“ Orton
“ T. Feeney	“ Donnelly
“ Wm Orton	“ McAfee
“ J. B. Brady	“ Ellis
“ P. Millette	“ Twomey
“ J. McNamara	“ McShane
“ Wm O'Brien	“ Perkies
“ Jno. Connor	“ Keniston
“ Wm Acton	“ McMenamain
“ Jno Lynch	“ L. Gee
“ G. Bailly	“ Phelan
“ G. Tansey	“ Lennon
“ Wm Wall	“ Campbell
“ H. Hooper	“ Duggan
“ Ed Gilman	“ O'Neil
“ Malone	“ Brady
“ F. Corner	

### Dinner Committee :

Mme J. McMenamain	Mme Millette
“ S. Keely	“ I. Asselin
“ Patrick Herbert	

### ST. JEAN-BAPTISTE.

*Secrétaire* :— “ P. TERREAULT.  
*Trésorière* :— “ J. L. BARRÉ.

### Membres du Comité :

Mme Dr. Delvecchio	Mme C. Duval
“ F. X. Martel	“ B. Roberge
“ John Lee	“ A. Lemieux
“ L. Ayot	“ L. Lemieux
“ A. Vallières	“ Ls. Barré
“ P. Gervais	“ N. Deslauriers
“ C. Gervais	“ J. Laviolette
“ Dr. J. C. Potvin	“ Ant. Grenier
“ W. Wilson	“ Chs. Lacroix
“ W. Dumas	“ E. Hubert
“ Z. St Jean	“ B. Vaillancourt
“ O. Dussault	“ M. Daoust
“ O. Mériteau	“ O. Vanier
“ L. Clément	“ L. E. Gingras
“ G. Brazeau	“ E. Vanier
“ J. Haird	“ L. E. Gingras
“ J. S. Vincent	“ E. Vanier
“ C. Clagnon	“ O. Vallières
“ D. Pilon	“ P. Archambault
“ Ant. Gauvreau	“ D. Ménard
“ P. Dumas	“ P. Lapointe
N. F. BARRÉ	

## FEUILLETON DU BAZAR

## CORBIN ET D'AUBECOURT

## I.

Paris, 1er mai 1820.

Vous voilà donc mariée, chère Elise ; mariée selon votre goût, selon votre raison, selon votre cœur ; contente de ce que vous avez fait, heureuse, tranquille... Tranquille ! Ah ! je bénis Dieu, je le trouve juste, je le remercie de vous avoir donné ce bien charmant, la paix dans le bonheur ! Ainsi vous êtes la digne femme de l'homme excellent que vous aviez choisi, la maîtresse d'un bon cœur auquel obéit le vôtre, la souveraine d'un empire entre cour et jardin. Et il y a de l'herbe dans cette cour vénérable, et une prairie sous vos fenêtres, et au bout de la prairie un bouquet de bois ; et derrière le bouquet de bois, le soleil se couche pour le plaisir de vos yeux... Je vois cela. Je vois mon Elise et son grave mari admirant ensemble, elle joyeuse, lui content, ce calme horizon, semblable à leur calme destinée. C'est un tableau que j'avais dans la tête, vous le savez, avant qu'il fût sur la toile. Je vois très bien, je vous assure, et j'entends aussi. Ces deux voix, ces deux cœurs, ces deux âmes pures qui rendent en commun mille actions de grâces à la bonne mère Providence, je les entends. Quoi ! elles me bénissent ; elles disent que je ne suis pas étrangère au bel ouvrage de leur félicité ? Il est sûr que je l'ai désiré passionnément, et je ne ferai pas la discrète. Oui, ravie de votre bonheur, je suis fière d'y avoir un peu contribué. J'aime à vous l'entendre dire, et rien ne m'étonne moins. Toujours j'avais prévu, chère Elise, ma sœur, que vous seriez heureuse, parce que vous seriez fidèle à votre cœur parfait. Je savais aussi que, continuant d'être bonne, vous continueriez de m'aimer. Cependant ces détails de votre triomphe et ces assurances de votre amitié me ravissent d'une joie nouvelle. A Paris, voyez-vous, l'on ne s'aime point. Ce ne sont pas les amis qui manquent, ni les caresses ni les confidences ; mais l'amitié. L'amitié était au couvent, elle est précisément en province. Je crois bien qu'elle pourrait habiter Paris ; mais il ne semble pas qu'elle y puisse naître.

Maintenant, que répondrai-je à cette questionneuse, qui veut que je lui parle de moi ? Je vous ai peint la joie que je reçois de vous, je vous ai tout dit. Je suis dans le bonheur où vous m'avez vue, mais vous n'y êtes pas. Le soleil vient encore jouer sur mes rideaux ; les beaux fileux du jardin ont tout leur feuillage, ils auront toutes leurs fleurs ; mes meubles sont toujours charmants, mes robes sont toujours élégantes ; mon châle de l'an passé, qui vous plaisait tant, est remplacé par un autre qui arrive, pour me rendre encore plus digne d'envie ; enfin, je suis très heureuse... Pourquoi vous tairais-je que je voudrais parfois l'être un peu moins ? Ne me blâmez pas : je ne suis ni mélancolique ni ennuyée, ni, je l'espère, lâche envers mon cœur. Oh ! oui, j'irais volontiers aux chimères ! Mais le rude pasteur que vous connaissez veille toujours, et ne laisse point sa brebis s'égarer vers ces dangereux pâturages. Mes lectures, mes méditations sont robustes. Il n'y a qu'une brèche par où l'inquiétude entre quelquefois. Vous connaissez ma bonne tante, et vous savez

combien elle aime le monde : elle le va chercher, elle m'y entraîne, et le fait venir chez elle par torrents. C'est toujours la même personne : même tendresse et même imagination ; les ans viennent et n'y font rien. Elle est plus éprise que jamais de l'éclat des noms, de la gloire des titres. C'est là notre grand désaccord, dont j'ai soin de ne lui rien laisser voir. Elle veut que je sois sans cesse la nièce et l'héritière de Mme la marquise d'Aubecourt, et je reste invinciblement la pauvre Stéphanie Corbin.

Or ce qui tourmente Stéphanie Corbin, c'est que la nièce et l'héritière de Mme la marquise d'Aubecourt est singulièrement recherchée et poursuivie des épouseurs. Ma tante s'en amuse ; moi, je songe à la fin, et je suis loin d'y prendre le même plaisir.

Voyez la situation. Il faut premièrement que l'on convienne à ma tante ; mon mari sera son fils comme je suis sa fille. Elle ne veut pas me donner un époux qui me déplaît, mais elle ne veut pas non plus, et cela est légitime, se donner un commensal qui ne lui plaise point. Rien ne m'effrayerait si ce que je désire ressemblait un peu plus à ce qu'elle exige. Malheureusement ce n'est pas là que nous en sommes ; et lorsqu'il se présentera quelqu'un à son gré, comment m'arrangerai-je, moi, pour qu'il ne soit pas au mien ? A tout moment je crains de voir commencer une lutte dont la pensée me désole, et dont le résultat, que ma faiblesse me fait assez prévoir, m'épouvante. Je me vois mariée, par lassitude et pour la satisfaction de ma tante, à quelque gentilhomme bien situé, de bonne tenue, de bonnes manières, assorti enfin de toutes les qualités que tout le monde demande, et qui aura celles que je souhaite à mon mari... si le hasard le veut ! Je regarde, autour de moi, ces messieurs que ma tante examine. En voyant ce concours, je me persuade, toute vanité personnelle à part, considérant combien l'hôtel de ma tante est beau, combien sa terre de Touraine est grasse, combien sa terre de Bretagne est étendue, combien son vignoble de Bourgogne est riche, je me persuade que Stéphanie Corbin est un parti de conséquence... Et il me vient des idées, qui certainement ne sont pas celles de la marquise d'Aubecourt, sur l'usage que je pourrais faire de ce trésor que je suis.

Je voudrais le donner à quelqu'un que je ne connais pas, qui mériterait le cœur de Stéphanie Corbin par son cœur, et l'héritage de Mme d'Aubecourt par les œuvres auxquelles il l'emploierait.

Faute de ce quelqu'un, c'est probablement le vicomte Henri de Sauveterre que ma tante me proposera. Il est jeune, il aura du bien, il est aimable, spirituel ; tout le monde au moins l'assure. Que dirai-je ? Qu'aurai-je à dire ? Cependant je crois que notre vieil ami, M. de Tourmagne, s'éloigne un peu, comme moi, de ce sentiment général si favorable à M. de Sauveterre, M. de Tourmagne me serait fort utile dans une crise. Il n'y a que lui qui sache se faire écouter de ma tante sur de certaines questions. Je l'aime bien ! Je ne connais pas de meilleure âme et d'esprit plus charmant.

## II

8 mai.

Il est vrai, chère Elise, quelques mots de ma dernière lettre étaient inspirés par des pensées que j'ai hésité à vous livrer entièrement, n'osant pas me les avouer à moi-même. Ces pensées-là m'attireront de grands chagrins. J'avais eu fort à faire de les reléguer dans ma tête, à titre de chimères, sans pouvoir les oublier ni leur imposer silence. Un événement inattendu les ramène dans mon cœur, et elles y reste-

ront. Il faut que je vous les révèle, afin que ce cœur ne renferme rien qui vous reste caché. Je pouvais vous taire des songes, des imaginations à demi folles ; mais des sentiments, cela vous appartient. Ecoutez-moi donc : voici un grand secret. Préparez toute votre sagesse pour me répondre ; et surtout ne consultez, quant à présent, personne que Dieu.

Je vous demande, mon amie, si vous croyez qu'à vingt ans, telle que vous me connaissez, je sois maîtresse de ma personne ; s'il m'est permis de songer à mon avenir, à mon bonheur ; s'il est légitime enfin, s'il est sage que je fasse quelques efforts pour me marier selon mes goûts, ou, pour parler mieux, selon mes sympathies ?

A cent pas du palais que j'habite, demeure un homme, parfaitement inconnu de ma tante et de tous mes amis, que je rencontre souvent, à qui je ne parle jamais, qui passe près de moi et qui me regarde par hasard, sans me reconnaître ; mais moi, je le reconnais ! Il y a douze ans, toute petite, j'ai vécu de son pain.

J'ai lieu de croire qu'il est tel que je me souviens de l'avoir vu : doux, pieux, plein d'âme ; assez pauvre, très-fier.

Je lui dois certainement la vie, plus peut-être que la vie. M'est-il permis de chercher à lui faire du bien, de rêver que j'en pourrais ne pas lui déplaire, de souhaiter qu'un jour ma reconnaissance et mon attachement le rendent heureux ?

Voilà mon but ; comment y arriver ? Je ne sais. Cela me paraît simplement impossible. Cependant, après avoir formé beaucoup de plans impraticables, je ne suis pas du tout découragée. Dans la plupart de ces plans, j'ai compté sur vous. Vous pourrez m'être utile de mille façons que vous ne prévoyez pas et que je vous expliquerai par la suite. Vous en aurez le détail au plus long si, vous étant bien consultée, vous ne voyez, dans le gros de mon dessein, rien que votre raison et votre vertu désapprouvent.

M. de Sauveterre finira par m'alarmer. Son assiduité redouble ; décidément il soupire. Ma tante l'encourage. Elle ne réfléchit pas qu'elle possède la faveur de Mme la Dauphine, et qu'un de nos parents, sur qui elle a beaucoup d'influence, obtient lui-même ce qu'il veut du ministre favori. M. de Sauveterre est un étourdi charmant, j'en conviens ; et j'accorde qu'il ne songe qu'aux grâces et qualités qui me distinguent. Mon Dieu ! il n'aurait pas moins d'empressement quand je serais simple bergère. Il me l'a fait entendre ; le moyen d'en douter ? Néanmoins, j'ai peine à le croire innocent de quelque petit calcul sur toute cette faveur ; et madame sa mère, qui ne serait nullement fâchée d'être païresse en attendant que je le devienne, est capable en tout cas de calculer pour lui.

C'est la plus hante comtesse que l'on puisse voir. Elle est Caniac, s'il vous plaît ! Caniac de Périgord, et non de Limousin, ce qui ne laisse pas d'éblouir ma tante. Car les Caniac de Limousin ne sont que fils d'Abel, mais les Caniac de Périgord descendent d'Adam en primogéniture. Et qui sait même s'ils ne proviennent pas de quelque essai de premier homme antérieur à Adam, que Moïse aura passé sous silence ? Cet extrême orgueil de la race accompagne Mme de Sauveterre jusque dans le salon de la marquise d'Aubecourt. Là pourtant, je la voyais hier s'efforcer, presque obséquieusement, de réparer une maladresse de son fils, dont la fatuité paraissait choquer votre très-humble servante, Stéphanie Corbin, fille d'un pauvre capitaine, petite-fille d'un pauvre avocat, arrière-petite-fille de personne, et pupille, il y a quelques années, de la charité d'un pauvre jeune garçon inconnu. Mais la tante de Stéphanie Corbin est riche et bien en cour. N'est-il pas permis de caresser une *vilaine* dont l'alliance peut jeter l'her-

mine de la pairie sur l'écu des Sauveterre ? Ah ! j'ai mon orgueil aussi, qui se révolte dans ces occasions-là, et plus on veut m'être agréable, plus on me devient odieux. Mes insurrections intérieures ne sont pas médiocrement encouragées par les remarques caustiques de M. de Tourmagne. Il voit le jeu de Mme de Sauveterre, et ne ménage pas les épigrammes à l'agréable vicomte.

Puisque j'ai prononcé le nom de M. de Tourmagne, et qu'il n'est pas moins votre ami que le mien, il faut que je vous apprenne son bonheur, il vient d'être reçu, à l'unanimité (re marquez bien ceci), membre de l'Académie des inscriptions. C'est une société très considérée de savants hommes, qui s'occupent entre eux de lire ce qui fut écrit, en caractères effacés, dans une langue inconnue, sur les monuments détruits des peuples qui ont cessé d'être. Tout ce qui n'a pas trois mille ans, M. de Tourmagne le tient si nouveau, qu'il ne daigne pas le compter comme ayant vie. C'est pourquoi sans doute il songe si peu à sa noblesse, égale cependant, par l'antiquité, à celle des Caniac de Périgord.

### III.

14 mai.

Puisque votre amitié m'en croit sur parole et ne veut rien blâmer dans ces grands projets dont elle s'effraye un peu, je vais, chère Elise, vous conter mon aventure. Mais il faut que je vous fasse d'abord l'histoire de ma vie. Jusqu'au jour où nous devînmes compagnes et sœurs chez nos bien-aimées Visitandines, cette vie fut mêlée d'événements, de misères et de tragédies plus étranges encore que vous ne l'imaginez.

Vous me permettrez de remonter un peu haut, car le nœud de ma destinée fut formé dans le sang et dans les larmes, bien avant que j'eusse vu le jour.

Vers la fin de la Terreur, maître Raymond Corbin, mon grand-père, et devant avocat au Parlement de Poitou, accusé d'avoir caché des nobles et des prêtres, fut, dans l'espace de deux jours, arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire de Laval, et condamné à mort. Il laissait sans appui sa femme avancée en âge, sa fille bonne à marier, et son second fils, garçon de vingt ans, qu'il avait le chagrin de voir tourner un peu aux idées nouvelles. Déjà il pleurait un fils aîné, homme de grand cœur, parti aux armées depuis trois ans, et que l'on croyait prisonnier. Mais sa plus grande douleur était de ne pouvoir se confesser avant de mourir. Plein de confiance en Dieu, il essayait de suppléer au sacrement par la contrition la plus humble et la plus vive, lorsqu'une sainte fille, nommée Mlle Joyant, qui, durant les plus mauvais jours, sut forcer les révolutionnaires de Laval à plier devant sa charité, pénétra près de lui, suivie d'un paysan idiot qu'on lui permettait d'employer pour distribuer aux détenus les aliments qu'elle apportait du dehors. M. Corbin apprit que sa femme venait d'être emprisonnée, que son fils avait été contraint de partir avec une expédition dirigée contre les Vendéens, et que sa fille Valentine était dans un asile sûr. Mlle Joyant ajouta qu'il devait se préparer à mourir le lendemain ; et enfin, lui montrant son compagnon, elle lui révéla que ce prétendu paysan était un prêtre. M. Corbin se confessa, remercia celui qui voulait bien rendre les consolations égales aux douleurs. Il chargea ensuite Mlle Joyant de faire savoir à ses enfants, pour tout adieu, qu'il les bénissait. « Quant à ma chère femme, ajouta-t-il, je ne vous dis rien pour elle ; je la connais, je sais comment elle accueillera la mort. » Cette scène avait dure quelques minutes au plus ; les geôliers comptaient les moments.

(A continuer)